



FICHE ACTION

AXE : 1 MESURE : 2 SOUS MESURE : 1	COOPERATION AVEC LE PAYS VÉZÈRE-AUVÉZÈRE Formation à la définition du projet	ANNEE 2009 2^{ème} PROGRAMMATION
MAITRE D'OUVRAGE :	<i>Accompagnement ADEFPAT</i>	

OBJECTIF :

Cet accompagnement doit permettre de définir et mettre en place une coopération avec le Pays Vézère Auvézère qui doit se traduire par :

- Un transfert de méthodologie d'accueil et de la structuration de l'offre du Pays Vézère Auvézère vers le Pays de Figeac
- Un transfert de méthodologie de la gestion partenariale du service de proximité aux TPE du Pays de Figeac vers le Pays Vézère Auvézère
- La construction commune d'une démarche pour fixer et attirer les jeunes actifs sur les territoires ruraux.

DESCRIPTIF :

Dans le cadre de la consolidation de son projet de plate-forme de service aux TPE avec un appui du programme opérationnel Massif Central (Etat, Régions, FEDER) le Pays de Figeac envisage une coopération avec le Pays Vézère Auvézère pour un transfert réciproque d'expérience.

Calendrier prévisionnel de réalisation : 2^{ème} semestre 2009 - 1^{er} semestre 2010

Validé au Conseil d'Administration de l'ADEFPAT du 8 Octobre 2009

Nature des dépenses	Coût en €
- Honoraires intervenant (11 jours)	9 900
- Animation (5 jours)	3 710
TOTAL HT	13 610

PLAN DE FINANCEMENT							
Coût Total	Autofin.	Total Subventions	EU	État	Région / FSE ADEFPAT	Départ.	Autres
13 610	3 710	9 900	0	0	9 900	0	0
	27%	73%	0%	0%	73%	0%	0%

Indicateurs d'évaluation et/ou de résultat	Etat d'avancement du dossier

FICHE ACTION

AXE : 3 MESURE : 6 SOUS MESURE : 6.1	COOPERATION AVEC LE PAYS VÉZÈRE-AUVÉZÈRE Formation à la définition du projet	ANNEE 2009 2^{ème} PROGRAMMATION
MAITRE D'OUVRAGE :	<i>Accompagnement ADEFPAT</i>	

OBJECTIF :

La formation doit permettre aux porteurs de projet d'acquérir les compétences nécessaires pour :

- Tirer un bilan du fonctionnement du village de vacances sur les cinq dernière années
- Déterminer le positionnement actuel du site (location d'hébergements en espace rural sans prestations) et d'en esquisser les possibles évolutions
- Maîtriser les aspects marketing (clientèles existantes et potentielles, mise en marché de l'offre) et d'exploitation opérationnels
- Acquérir les éléments juridiques et réglementaires nécessaires à une prise de décision quant aux modalités de gestion du site

DESCRIPTIF :

Le village vacances de Leyme, construit en 1985 et propriété de la commune, rencontre des difficultés dans son fonctionnement, au niveau de sa gestion et de sa commercialisation.

Sa gestion a été confiée en 1997 à l'association de gestion du village vacances via une convention d'affermage.

Conscient de l'intérêt touristique d'une telle structure sur le territoire, le Pays souhaite maintenir l'activité de cette structure.

Calendrier prévisionnel de réalisation : Octobre 2009 à Février 2010

Validé au Conseil d'Administration de l'ADEFPAT du 8 Octobre 2009

Nature des dépenses	Coût en €
- Honoraires d'intervenant (5 jours)	4 250
- Temps ADEFPAT	3 710
- Valorisation temps stagiaire	940
TOTAL HT	8 900

PLAN DE FINANCEMENT							
Coût Total	Autofin.	Total Subventions	EU	État	Région / FSE ADEFPAT	Départ.	Autres
8 900	1 790	7 110	0	0	7 110	0	0
	20%	80%	0%	0%	80%	0%	0%

Indicateurs d'évaluation et/ou de résultat	Etat d'avancement du dossier